



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DOMINICAIN

**FACULTÉ DE PHILOSOPHIE**

**ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**GUIDE D'ACCUEIL**

**2009 - 2010**

**Révisé en juin 2009**

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Bienvenue à la Faculté de philosophie</i> .....	5
<i>Conseils pratiques</i> .....	5
<i>Cours offerts en 2009-2010</i> .....	9
1. Description des cours de 2009-2010 .....	11
2. Règlements généraux .....	15
3. Règlements universitaires. Programme de Maîtrise en Philosophie .....	19
4. Règlements universitaires. Programme de Doctorat en Philosophie .....	23
5. Corps professoral .....	27
6. Calendrier de l'année universitaire .....	29



# BIENVENUE À LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

Dans le présent document, le genre masculin est employé sans discrimination pour désigner aussi bien les femmes que les hommes

**Notre Faculté est très fière de sa longue tradition dominicaine et vous souhaite d'en bénéficier pleinement durant votre programme d'études.**

**Cette tradition accorde un rôle prédominant à la vie d'étude, de pensée et de réflexion. Elle est centrée sur l'étude directe des textes. La lecture n'est pas une simple collecte d'informations, mais un travail patient d'exégèse et d'analyse des œuvres philosophiques.**

**Enfin elle est une tradition de dialogue nourri tant par les philosophes du passé que par les idées contemporaines, dans la quête de la vérité et de la connaissance.**

**Ces quelques conseils et informations pratiques pourront vous aider à profiter le plus possible de votre expérience au sein de la Faculté.**

## CONSEILS PRATIQUES

### Les études

- Assistez aux cours avec assiduité. Si vous devez vous absenter, prévenez votre professeur.
- Faites les lectures requises avant le cours. Non seulement vous tirerez davantage profit des cours, mais vous aiderez également à les rendre plus intéressants tant pour vos camarades de classe que pour votre professeur.
- Suivez les directives des professeurs. Chacun aura sa méthode d'enseignement et d'évaluation.
- Si vous éprouvez des difficultés dans un cours, parlez-en à votre professeur sans tarder. Au besoin, consultez le doyen.
- Entamez rapidement la planification et la recherche pour vos travaux. Travaillez de près avec vos professeurs afin d'atteindre le plus haut niveau de qualité possible. Respectez les dates limites. Les professeurs peuvent refuser les travaux en retard ou soustraire des points.

## **L'établissement**

- Inscrivez-vous en bonne et due forme.
- Acquittez vos droits de scolarité.
- Maintenez votre dossier scolaire à jour et en règle, suivant les règlements et les échéanciers.
- **Toute opération et tout changement inscrits à votre dossier scolaire relèvent de l'agent des Affaires académiques, au bureau 209. Le doyen n'accepte pas les formulaires directement des étudiants.**
- **Participez à la vie du Collège. Assistez aux congrès, conférences et ateliers offerts en philosophie et en théologie.** Ce sera l'occasion pour vous d'entendre des chercheurs importants, de participer à des discussions et d'accroître ainsi vos connaissances, **ce qui fait partie intégrante de la vie étudiante.**
- **Le Collège est situé dans la maison dominicaine où les frères pratiquent un mode de vie monastique. Veuillez respecter cet environnement.**

## **Services administratifs**

Pour assurer le bon fonctionnement des Services administratifs, veuillez noter la répartition suivante des tâches :

### **Agent des Affaires académiques – bureau 209**

- Informations ou corrections concernant les dossiers scolaires
- Relevés de notes
- Prêts et bourses
- Remise des travaux
- Formulaires à remettre (choix de cours)
- Lettres d'attestation
- Relevés d'impôt

### **Agent des Services d'accueil – bureau 206**

- Cartes étudiantes
- Changements d'adresse

### **Agent des Services académiques – bureau 207**

- Formulaire de choix d'examens
- Photocopies : Assignation des codes et paiements
- Informations sur les cours (horaires, crédits, salles)

### **Secrétaire-trésorier – bureau 303**

- Acquiescement des droits de scolarité

### **Bibliothèque**

Heures régulières d'ouverture de la bibliothèque :

Du lundi au jeudi	8 h 30 - 21 h 00
Vendredi	8 h 30 - 20 h 00
Samedi	8 h 30 - 16 h 00

Tout changement d'horaire est affiché à l'entrée de la bibliothèque.



# PHILOSOPHIE - ÉTUDES SUPÉRIEURES – COURS OFFERTS EN 2009-2010

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2009

SALLE 202

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h 30 - 11 h 30	<b>PH 5459</b> <b>War and Communication</b> <b>Ethics: Propaganda, Truth and Objectivity</b>  <i>R. Marlin</i>				
13 h 30 - 16 h 30	<b>PH 5483</b> <b>Vivre dans le présent: réflexions sur le temps</b>  <i>G. Csepregi</i>	<b>PH 5441</b> <b>Human Intellection according to St. Thomas</b>  <i>L. Dewan</i>		<b>PH 4212/5412</b> <b>Aristotle's Metaphysics</b>  <i>J. Lowry</i>	

PH 4212/5412	Aristotle's Metaphysics	Prof. James Lowry
PH 5441	Human Intellection according to St. Thomas	Prof. Lawrence Dewan
PH 5459	War and Communication Ethics: Propaganda, Truth and Objectivity	Prof. Randal Marlin
PH 5483	Vivre dans le présent: réflexions sur le temps	Prof. Gabor Csepregi

# PHILOSOPHIE - ÉTUDES SUPÉRIEURES – COURS OFFERTS EN 2009-2010

JANVIER - AVRIL 2010

SALLE 202

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
13 h 30 - 16 h 30		<b>PH 5233</b> <b>Aristote, philosophe du langage</b>  <i>J-F. Méthot</i>	<b>PH 5170</b> <b>Causalité et liberté chez Francisco Suárez</b>  <i>E. Andújar</i>	<b>PH 5830</b> <b>Hegel's Science of Logic and the Philosophical Tradition</b>  <i>F. Peddle</i>	

PH 5170

Causalité et liberté chez Francisco Suárez

Prof. Eduardo Andújar

PH 5233

Aristote, philosophe du langage

Prof. Jean-François Méthot

PH 5830

Hegel's Science of Logic and the Philosophical Tradition

Prof. Francis Peddle



## 1. DESCRIPTION DES COURS DE 2009-2010

*Les séminaires seront enseignés dans la langue des titres et descriptions. Nous encourageons fortement les étudiants anglophones à s'inscrire à des séminaires enseignés en français puisqu'il leur est possible de présenter des travaux dans la langue officielle de leur choix.*

### SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2009

**PH 4212 / 5412 Aristotle's Metaphysics**  
*James Lowry*

3 cr.  
*1<sup>er</sup> trimestre*

Aristotle's *Metaphysics*, while one of the most celebrated and commented upon of all philosophical works, remains mostly unread and problematic for moderns. Central to Later Greek and Medieval philosophers and theologians (notably Plotinus and Aquinas), the work, if considered at all, tends to be thought incidental to modern thinking.

Members of this seminar can reasonably be expected to work at analyzing *and* synthesizing this text (or at least parts of it) as an ancient might do, while trying to understand how ancient metaphysics might provide some needful ballast to our modern voyage.

Presentation of background material, dialectical discussion and considerations of important commentators should occur when feasible.

**PH 5441 Human Intellection according to St. Thomas Aquinas**  
*Lawrence Dewan, O.P.*

3 cr.  
*1<sup>er</sup> trimestre*

Questions 84 to 89 in St. Thomas Aquinas's *Summa theologiae, prima pars* have a good claim to be the first systematic treatise, in our philosophical tradition, on the human act of understanding. Obviously not a mere commentary on the relevant parts of the *De anima* of Aristotle, neither are they on altogether the same lines as St. Albert the Great's *De intellectu et intelligibili*. The discussion is divided into five questions on the act of understanding as performed by the soul when united with the body, and one question on intellection by the separated soul. The five questions comprise, first of all, three on the human intellection of corporeal things, then one on our intellection of the human soul itself and the things to be found in it (such as the very act of intellection), with lastly a question on our understanding of things which are higher in the order of being than the human soul itself. Thus, we have an order of discussion appropriate to the nature of human intellection (as taught in the treatise), as taking its start from the knowledge of corporeal beings, and moving from them to itself and things above itself.

I propose to comment on these questions for the students, supplying the necessary background in the writings of St. Thomas, Aristotle, and elsewhere. Contrasts will be made with both idealist and materialist theories of knowledge.

**PH 5463 Possible Worlds, Infinity & Ethics**  
*Leslie Armour*

3 cr.  
*1<sup>er</sup> trimestre*

From Josiah Royce to Emmanuel Lévinas, infinity has come to play an increasing part in ethics, politics, and metaphysics. Recently, the ideas of David Lewis and books by John Leslie, Rod Girle, and others have opened new horizons for explanation and have changed the arguments about physicalist reductionism and approaches to some basic metaphysical notions. The human being as capable of transcending every system and every humanly constituted limitation has figured a basis of claims about human dignity. Perhaps the human being is limited only by the infinity of God. Such ideas have come to be a first line of defence against reductionists, mechanists, and other system builders who have tried to constrict human nature into a pre-ordained mould and so open the way for various kinds of authoritarianism. Will the ideas of infinity bear this weight?

The seminar will begin with a discussion of the possible worlds thesis, especially in the work of John Leslie and David Lewis. We will then explore the relation of ethics and infinity and of the roots of current theories — particularly the theory of Emmanuel Lévinas— in the writings of Descartes. But the problem must be understood in historical terms. We will explore the roots of philosophical infinity theory tracing it through Philo (with references back to Anaximander Plato) and on to Plotinus and John the Scot. Theories were greatly enriched in the Middle Ages and we will talk about Bonaventure, Aquinas, and Duns Scotus. We will look also at Yves de Paris and Blaise Pascal at the time of Descartes and Nicholas Malebranche. A major advance was made by William Sherlock at the end of the Seventeenth Century. The Cambridge Platonists brought out the basis for the moral issues. We will see how the issues took contemporary shape in Hegel and his reflexion on Kant. Watson and Howison forced a rethinking of Hegel's theory. Reflecting in them, in their turn, we can return to the contemporary situation in the work of Jean-Luc Marion and Lévinas.

**PH 5483 Vivre dans le présent : réflexions sur le temps**  
*Gabor Csepregi*

3 cr.  
*1<sup>er</sup> trimestre*

La remarque de Pascal n'a rien perdu de son actualité : « Nous ne nous tenons jamais au temps présent ». Ce séminaire présente les expériences humaines qui permettent à l'être humain de prendre pied dans le présent. Il analyse aussi les habiletés humaines grâce auxquelles le présent peut regagner toute son importance dans la vie d'aujourd'hui. Les textes de Martin Buber, Ernst Bloch, Simone Weil, Eugène Minkowski, Erwin Straus et Gerd Haeffner serviront de base à la discussion.

**JANVIER À AVRIL 2010**

**PH 5170 Causalité et liberté chez Francisco Suárez**  
*Eduardo Andújar*

3 cr.  
2<sup>e</sup> trimestre

La théorie de la liberté de Francisco Suárez est conçue et développée dans une ambiance intellectuelle marquée par l'influence du déterminisme du *De servo arbitrio* de Martin Luther, de l'optimisme moral du *De libero arbitrio* d'Érasme et de la controverse *De auxiliis*. À partir des précisions sur l'existence de la liberté humaine et d'une analyse détaillée de l'acte libre, Suárez conçoit la volonté comme une cause libre dont la nature est d'être indifférence ou indétermination active [*potentia activa ad utrumque*], puissance qui n'est déterminée par aucune cause extrinsèque. Cette conception de la volonté aura des conséquences non seulement sur la théorie suarezienne de la liberté mais aussi sur sa métaphysique, notamment sur sa conception de la causalité.

Dans ce séminaire, on étudiera en détail les *Disputatio XVIII* [7], *Disputatio XIX* [2-9] et *Disputatio XXII* [2-4] des *Disputationes metaphysicae de Suárez*, et des sources secondaires. Les étudiants seront invités à présenter un rapport de lecture de mi-trimestre et un travail écrit [12-16 pages] à la fin du trimestre.

**PH 5233 Aristote, philosophe du langage**  
*Jean-François Méthot*

3 cr.  
2<sup>e</sup> trimestre

Si le tournant linguistique a été entrepris en partie contre la métaphysique aristotélécienne, il constituait néanmoins un retour à l'aristotélisme en privilégiant la logique, en opposition au rationalisme et à l'idéalisme qui mettaient l'épistémologie au premier plan. On n'a cependant pas rendu justice à l'ampleur et à la diversité des considérations linguistiques du Stagirite. Ce séminaire sera donc consacré aux œuvres aristotéliennes portant sur le langage, l'Organon, bien sûr, mais spécialement la Rhétorique et la Poétique.

Après une introduction générale, nous explorerons, par une lecture détaillée des textes, ses théories sur la signification, la dénotation, la grammaire, l'usage linguistique et la mimésis, compte tenu de leurs relations complexes avec la métaphysique, la psychologie, l'épistémologie et l'éthique chez Aristote.

À chaque rencontre, les personnes participantes présenteront des sections des textes à l'étude, à la lumière des travaux récents. Une deuxième présentation consistera en une mise en rapport de la pensée d'Aristote avec une théorie contemporaine portant sur le langage.

In the Introduction to the *Science of Logic* (1812-1816) G.W.F. Hegel remarks that logic is “the exposition of God as he is in his eternal essence before the creation of nature and finite mind.” Logic is the system of pure reason, the realm of pure thought. Few texts in the history of philosophy have made as strong and as radical a claim for the predominance and ubiquity of thought itself as the *Science of Logic*. Logic as a complete system is the conceptual articulation and development of the totality of the philosophical tradition as fully mediated in the Absolute Idea. There are three fundamental aspects to this logical exposition and mediation — The Doctrine of Being, the Doctrine of Essence and the Doctrine of the Concept. Likewise, it is impossible for post-Hegelian modernity to avoid a confrontation and interplay with dialectico-speculative logic. It is therefore necessary that the so-called larger logic be situated within the historical and contemporary context of our philosophical tradition. The objective of this course is to examine the overall architecture and basic categories or thought-determinations of this system of logic.

The course will primarily focus on a close reading of Hegel's *Science of Logic* as well as relevant corresponding texts in the *Encyclopaedia of the Philosophical Sciences*, especially the so-called smaller *Encyclopaedia Logic*.

## 2. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

### 2.1 Inscription et dossier scolaire

- 2.1.1 L'année universitaire en ce qui concerne les programmes d'études supérieures en philosophie comprend trois sessions : été, automne et hiver. **Vous devez vous inscrire à chaque session durant votre programme d'études.**
- 2.1.2 **Vous êtes responsable du maintien de votre dossier scolaire.** Tous les formulaires et projets de thèse doivent être déposés au bureau 209 (Affaires universitaires). Vous devez acquitter vos droits de scolarité avant de pouvoir assister aux cours et consulter des directeurs de thèse.
- 2.1.3 Les étudiants demeurent en résidence (période de scolarité) jusqu'à ce que tous leurs cours et séminaires soient complétés (sans différés) et que leur projet de thèse ait été accepté. Les droits de scolarité doivent être payés intégralement jusqu'à ce que les exigences de résidence et de scolarité aient été remplies et que le relevé de notes en fasse foi.
- 2.1.4 Les formulaires d'inscription doivent être remplis et signés avant la date limite de l'inscription. **Des frais de 5 \$ par jour ouvrable seront exigés en cas de retard.**

### 2.2 Cours d'études supérieures

- 2.2.1 Les cours d'études supérieures servent à compléter la formation, offrent des pistes de recherche en vue d'identifier un sujet de thèse, et fournissent la possibilité d'échanges entre les membres de la communauté étudiante et du corps professoral.
- 2.2.2 Les cours prennent généralement la forme de séminaires. Vous aurez à lire vos travaux devant le groupe. Les professeurs pourront aussi donner des cours magistraux. Les séminaires visent toutefois à susciter une interaction positive. Une contribution substantielle est attendue de votre part à chaque rencontre.
- 2.2.3 La note de passage pour tous les cours d'études supérieures en philosophie est de 70 % ou B.
- 2.2.4 Si vous n'obtenez pas la note de passage dans deux de vos cours, vous devrez vous retirer du programme

## 2.3 Exigences linguistiques

- 2.3.1 Tous les candidats aux programmes d'études supérieures en philosophie devront démontrer leur compétence dans une langue seconde, y compris les langues pertinentes pour leur sujet de recherche. Le directeur de thèse doit veiller à ce que ces exigences linguistiques soient remplies. Le comité d'études supérieures de la Faculté de philosophie peut réviser celles-ci dans des cas particuliers..
- 2.3.2 Vous avez la liberté d'écrire vos travaux, votre thèse et vos examens dans la langue officielle de votre choix. Si cela est possible ou si l'exercice scolaire le justifie, vous pourrez aussi déposer un ou plusieurs travaux rédigés dans votre langue seconde comme preuve de votre compétence linguistique.

## 2.4 Congé autorisé

- 2.4.1 Dans certaines circonstances exceptionnelles, il est possible de soumettre une demande de congé avec de bonnes raisons et des documents pertinents à l'appui. Les congés autorisés ne peuvent dépasser six mois; autrement, il faudra faire une nouvelle demande d'admission.

## 2.5 Participation

- 2.5.1 **Assistanats de recherche** : La Faculté tentera d'offrir régulièrement des assistanats à la recherche et à l'enseignement à l'intention des personnes inscrites aux cycles supérieurs en philosophie. Les offres d'emploi seront affichées au Collège en septembre et en mars.
- 2.5.2 **Rencontres** : « Travaux en cours ». La Faculté organise périodiquement des rencontres « Travaux en cours » pour les étudiants et les professeurs de la Faculté. La présence des étudiants en résidence est obligatoire à ces rencontres. De plus, tous les étudiants des programmes d'études supérieures en philosophie devront présenter une conférence lors d'une rencontre « Travaux en cours ».
- 2.5.3 **Congrès** : La Faculté encourage les étudiants à participer à des congrès, et à y présenter leurs travaux, aussi bien au Collège universitaire dominicain qu'à l'extérieur. Il est possible d'obtenir des fonds de déplacement pour faciliter de telles activités. De plus, l'Association des étudiants du Collège Dominicain (AECDO), organise un congrès annuel auquel les étudiants diplômés en philosophie sont invités à participer.
- 2.5.4 **Séminaires de recherche** Les étudiants diplômés devront animer un séminaire de recherche lié à leur travail de recherche au moins une fois durant leur programme d'études.

2.5.5 **Participation active** : La Faculté invite régulièrement des chercheurs distingués à donner des séminaires au Collège. Les étudiants en résidence doivent être présents à tous les séminaires, conférences et ateliers publics de la Faculté.

**2.6 Demandes de bourses : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Ontario Council on Graduate Studies**

2.6.1 Les étudiants ayant obtenu une moyenne supérieure à A- qui voudraient faire une demande de bourse de maîtrise ou de doctorat auprès du **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ou du Ontario Council on Graduate Studies (OCGS)** doivent soumettre un formulaire de demande rempli au coordinateur des études supérieures en philosophie avant la fin de la deuxième semaine d'octobre.



### **3. RÉGLEMENTS UNIVERSITAIRES**

#### **PROGRAMME DE MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE (M.A. Ph.)**

##### **3.1 Admission**

3.1.1 L'admission au programme de M.A. requiert un B.Ph. ou un B.A. avec spécialisation en philosophie provenant d'un établissement reconnu, et une moyenne minimale de A- (ou l'équivalent). Si le diplôme de premier cycle est d'une discipline autre que la philosophie, l'admission reste possible, mais des exigences supplémentaires ou une année propédeutique pourraient s'ajouter.

##### **3.2 Exigences**

3.2.1 Compléter quatre cours d'études supérieures en philosophie (12 crédits de scolarité).

3.2.2 Compléter deux trimestres de résidence, ce qui inclut les 12 crédits de scolarité et le projet de thèse. Les étudiants demeurent en résidence et paient les frais de scolarité jusqu'à ce que tous les cours soient complétés, et que le projet soit déposé et approuvé.

3.2.3 Soumettre un projet de thèse (3 crédits de recherche).

3.2.4 Rédiger une thèse sous la direction d'un membre autorisé du corps professoral de la Faculté (12 crédits de recherche).

3.2.5 Faire la soutenance de la thèse devant un jury de trois professeurs pouvant inclure un examinateur externe (3 crédits de recherche).

##### **3.3 Échéancier**

3.3.1 Le projet de thèse devrait être soumis avant la fin de la deuxième session.

3.3.2 La thèse de Maîtrise devrait être déposée au plus tard à la fin de la cinquième session.

3.3.3 Le programme de M.A. doit être complété en deux années (six sessions).

### 3.4 Résidence

- 3.4.1 Les candidats à la Maîtrise doivent être inscrits pendant deux sessions consécutives à partir de leur première inscription.

### 3.5 Direction et projet de thèse

- 3.5.1 Dès leur inscription, les étudiants sont assignés à un « mentor » pour faciliter leurs démarches initiales en recherche. Ils devront choisir le plus rapidement possible un membre autorisé du corps professoral pour diriger leur recherche, puis soumettre à l'approbation de celui-ci un projet de thèse avant la fin de leur première année d'études (deuxième session).
- 3.5.2 Le Comité des études supérieures évalue le projet, qui est soumis à l'approbation de la Faculté (formulaire ESP 02-F).

### 3.6 Thèse de Maîtrise

- 3.6.1 **Contenu** : La thèse de Maîtrise consiste en une étude scientifique d'environ 100 pages. La thèse peut traiter d'un problème philosophique donné ou d'un auteur. Une traduction accompagnée d'un appareil critique peut aussi être admissible comme thèse de Maîtrise.
- 3.6.2 **Dépôt de la thèse** : Les étudiants doivent déposer leur thèse au plus tard à la fin de leur deuxième année (cinquième session) (Formulaire ESP 04-F). Pour des raisons sérieuses, on peut demander une prolongation au coordinateur des études supérieures.
- 3.6.3 **Évaluation de la thèse** : La thèse est évaluée par trois membres du corps professoral, dont le directeur de thèse. Les membres du jury doivent présenter leur rapport au plus tard huit semaines après le dépôt de la thèse.

La thèse peut être acceptée, acceptée avec modifications mineures ou majeures, ou rejetée. Si la thèse est acceptée avec modifications mineures, un délai de 30 jours est accordé pour effectuer les révisions et resoumettre la thèse. Dans le cas de modifications majeures, le délai imparti est de 90 jours.

- 3.6.4 **Soutenance** : La Faculté organisera une soutenance de thèse dès que possible après la remise des rapports.

3.6.5 **Format de la thèse** : La thèse doit comprendre un résumé de 150 mots au maximum, et satisfaire aux exigences de Thèses Canada : (<http://www.collectionscanada.ca/thesescanada/s4-240-f.html>).

### **3.7 Déroulement du programme**

3.7.1 Première année : Suivre quatre cours, préparer et soumettre le projet de thèse.

3.7.2 Deuxième année : Rédiger et soumettre la thèse.

### **3.8 Rapport de progrès**

3.8.1 Les directeurs de thèse soumettent un rapport annuel faisant état des progrès du travail de chaque étudiant sous leur direction.



## **4. RÉGLEMENTS UNIVERSITAIRES PROGRAMME DE DOCTORAT EN PHILOSOPHIE (Ph.D.)**

### **4.1 Admission**

4.1.1 L'admission au programme de Doctorat requiert normalement une Maîtrise provenant d'une institution reconnue.

### **4.2 Exigences**

4.2.1 Compléter six cours d'études supérieures en philosophie. (18 crédits de scolarité)

4.2.2 Compléter quatre trimestres de résidence, ce qui inclut les 18 crédits de scolarité et le projet de thèse. Les étudiants demeurent en résidence et paient les frais de scolarité jusqu'à ce que tous les cours soient complétés, et le projet déposé et approuvé. (6 crédits de recherche)

4.2.3 Soumettre un projet de thèse. (6 crédits de recherche)

4.2.4 Réussir l'examen de candidature du Doctorat. (6 crédits de recherche)

4.2.5 Rédiger une thèse de Doctorat sous la direction d'un membre autorisé du corps professoral de la Faculté. (30 crédits de recherche)

4.2.6 Soutenir la thèse devant un jury de quatre professeurs, dont un examinateur externe. (3 crédits de recherche)

4.2.7 Le programme consiste en 69 crédits, soit 18 crédits de scolarité et 51 crédits de recherche.

### **4.3 Échéancier**

4.3.1 Le projet de thèse devrait être soumis avant la fin de la cinquième session.

4.3.2 L'examen de candidature devrait avoir lieu peu après la remise et l'approbation du projet de thèse.

4.3.3 La thèse de Doctorat devrait être déposée au plus tard à la fin de la quatorzième session.

4.3.4 La soutenance devrait avoir lieu dans les semaines qui suivent l'acceptation de la thèse par les évaluateurs.

4.3.5 Le programme de Doctorat doit être complété en cinq années (15 sessions).

#### **4.4 Résidence**

4.4.1 Les candidats au Doctorat doivent être inscrits pendant quatre sessions consécutives à partir de leur première inscription.

#### **4.5 Direction et projet de thèse**

4.5.1 L'étudiant doit choisir un membre de la Faculté et lui proposer un sujet en vue de soumettre une proposition de thèse avant la fin de la deuxième année d'études (cinquième session). Les membres du comité des études supérieures évaluent la proposition et le directeur de thèse approuve le sujet de la thèse.

#### **4.6 Examen de candidature**

4.6.1 Chaque candidat au Doctorat doit démontrer sa compétence dans le domaine de recherche de sa thèse, dans l'histoire de la philosophie ancienne et contemporaine y afférente, ainsi que dans un autre domaine distinct de la philosophie. L'examen consiste en un examen écrit de six heures, suivi d'un examen oral devant avoir lieu au plus tard dans les dix jours qui suivent.

Après l'approbation de son projet de thèse, le candidat présente une liste d'un minimum de 20 questions, chacune accompagnée d'au moins une référence textuelle.

L'examen écrit consiste en trois questions sélectionnées dans la liste susmentionnée. L'examen oral pourra porter sur l'ensemble des 20 questions.

Les questions de l'examen de candidature doivent recevoir l'approbation du comité d'examen, composé du directeur de thèse et de deux autres membres du corps professoral.

En cas d'échec à l'examen de candidature, une seule reprise, dans l'espace d'une seule session, est accordée. Le retrait du programme s'impose en cas d'échec à l'examen de reprise.

- 4.6.2 Les étudiants doivent s’inscrire à l’examen de candidature.  
(Formulaire ESP-03-F).

#### 4.7 La thèse de Doctorat

- 4.7.1 **Contenu** : La thèse de Doctorat consiste en un travail de recherche substantiel qui témoigne d’une profonde maîtrise d’un domaine précis et contribue à l’avancement des connaissances. La thèse doit être plus qu’une présentation d’un auteur ou d’un problème et doit aller au-delà d’une exégèse textuelle. Le travail doit porter sur un problème précis et bien circonscrit. La longueur recommandée de la thèse est de 250 pages.
- 4.7.2 **Dépôt de la thèse** : Il faut déposer la thèse au plus tard à la fin de la cinquième année (14<sup>e</sup> session). (Formulaire ESP-04)
- 4.7.3 **Évaluation de la thèse** : La thèse est évaluée par un jury composé du directeur de la thèse, de deux examinateurs internes et d’un examinateur externe. Les membres du jury sont choisis et nommés par le Comité d’études supérieures de la Faculté. Les examinateurs ont un délai de 12 semaines pour présenter leur rapport d’évaluation.

La thèse peut être acceptée, acceptée avec modifications mineure ou majeures, ou rejetée. Si la thèse est acceptée avec modifications mineures, un délai de 30 jours est accordé pour effectuer les révisions et resoumettre la thèse. Dans le cas de modifications majeures, le délai imparti est de 90 jours.

- 4.7.4 **Format de la thèse** : La thèse, accompagnée d’un résumé, doit être imprimée sur du papier de 8,5 po sur 11 po, à double interligne, et être déposée au bureau 207.

Veillez consulter le guide de présentation à :  
<http://www.etudesup.uottawa.ca/Portals/29/forms/manuel.pdf>

La thèse doit contenir un résumé de 350 mots au maximum, et satisfaire aux exigences de Thèses Canada :  
<http://www.collectionscanada.ca/thesescanada/s4-240-f.html>

#### 4.8 La soutenance

- 4.8.1 Si la thèse est acceptée à la suite de l’évaluation du jury, le candidat devra soutenir sa thèse devant le jury. Le but de la soutenance est d’évaluer les capacités de l’étudiant à présenter et à défendre son travail devant un public compétent et critique.

4.8.2 La soutenance se tiendra à un moment qui convienne aux membres du jury et au candidat. Comme la soutenance requiert normalement la présence des quatre évaluateurs, les étudiants ne devraient pas s'attendre à soutenir leur thèse durant les mois d'été.

#### **4.9 Déroulement du programme**

4.9.1 Première année : Entreprendre la scolarité et suivre quatre cours.

4.9.2 Deuxième année : Compléter la scolarité en suivant les deux derniers cours requis, soumettre le projet de thèse, et subir l'examen de candidature.

4.9.3 Troisième année : Avancer le travail de recherche et rédiger la thèse.

4.9.4 Quatrième et cinquième années : Achever la thèse, la soumettre et la soutenir.

#### **4.10 Rapport de progrès**

4.10.1 Les directeurs de thèse soumettent un rapport annuel sur les progrès de chaque étudiant sous leur direction.

## **5. CORPS PROFESSORAL**

### **PROFESSEURS RÉGULIERS**

ALLARD Maxime, o.p., M.A. (Th.), M.A. (Ph.), Ph.D. (Th.) (Laval).  
Professeur en Philosophie moderne et Herméneutique.

ANDÚJAR, Eduardo, M.A. (Ph.), Ph.D. (Ottawa). Doyen.  
Professeur en Philosophie médiévale et Métaphysique.

CSEPREGI, Gabor, M.A. (Th.), Ph.D. (Laval).  
Professeur en Anthropologie philosophique et Phénoménologie.

DEWAN, Lawrence, o.p., M.A. (Th.), Ph.D. (Toronto), Maître en Sacrée Théologie.  
Professeur en Philosophie médiévale et Métaphysique.

MÉTHOT, Jean-François, M.A. (Ph.), Ph.D. (Ottawa).  
Professeur en Philosophie du langage et en Éthique appliquée.

MÉTIVIER, Pierre, o.p., Lect. Th., Ph. D. (Louvain).  
Professeur en Philosophie grecque et Philosophie de la morale et des valeurs.

NYVLT, Mark, Ph.D. (Université de Boston).  
Professeur en Philosophie antique et allemande et Philosophie des droits de l'homme.

PEDDLE, Francis, M.A. (Ph.) (Dalhousie), Ph.D. (Boston).  
Professeur en Philosophie moderne, Esthétique et Philosophie du droit.

### **PROFESSEURS ÉMÉRITES**

LAVOIE, Jourdain, o.p., Lic. Ph. (Rome), Lect. Ph.  
Professeur en Philosophie moderne et Psychologie.

### **PROFESSEURS INVITÉS, ASSISTANTS, CHARGÉS DE COURS**

APOSTOLOVA, Iva, M.A. (Sofia), Ph.D. candidate (Ottawa).  
Professeur en Logique et Philosophie analytique

KINSELLA, Noël A., L.Ph., Ph.D., S.T.L., S.T.D. (Université pontificale du Latran).  
Président du Sénat du Canada.

MADORE, Joël, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Essex).  
Professeur en Philosophie contemporaine et continentale.

MCNAUGHT, Christopher, LL.B. (Université de Toronto).  
Professeur en Philosophie du droit et en Éthique appliquée.

### **PROFESSEURS DE RECHERCHE**

ARMOUR, Leslie, B.A. (U.B.C.), Ph.D. (London).  
Professeur en Philosophie moderne et Métaphysique.

BEAUCHAMP, Denis, M.A. (Ph.), Ph.D. (Ottawa).  
Professeur en Éthique philosophique et appliquée.

THOMAS, James, M.A. (Ph.), Ph.D. (Ottawa).  
Professeur en Philosophie moderne.

LOWRY, James, M.A. (Ph.), Ph.D. (Dalhousie).  
Professeur en Philosophie allemande, moderne et grecque et Métaphysique.

### **PROFESSEURS AUXILIAIRES**

BOUCHARD, Yves, M.A. (Ph.), Ph.D.(Montréal).  
Professeur en Philosophie de la connaissance. Professeur à l'Université de Sherbrooke.

SWEET, William, Ph.D. (Ottawa). Président, Département de philosophie et directeur du Centre de Philosophie, Théologie et Traditions culturelles à l'Université St. Francis Xavier.

## **6. CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE**

### **TRIMESTRE D'AUTOMNE:**

8 septembre	Inscription et remise du formulaire de choix de cours pour le trimestre d'automne
9 septembre	Début des cours
25 septembre	Date limite pour la modification du choix de cours
9 octobre	Date limite pour l'abandon de cours
12 octobre	Jour d'Action de grâces (congé)
30 novembre	Préinscription aux cours du trimestre d'hiver
11 décembre	Fin des cours
14-18 décembre	Examens

### **TRIMESTRE D'HIVER :**

4 janvier	Inscription et début des cours
22 janvier	Date limite pour la modification du choix de cours
23 janvier	Jour Saint Thomas d'Aquin
5 février	Date limite pour l'abandon de cours
15-19 février	Semaine de lecture
1 <sup>er</sup> -5 avril	Congés de Pâques
16 avril	Fin des cours
19-23 avril	Examens